

**CONSEIL SYNDICAL
du 18 octobre 2018
Compte-rendu**

Ordre du jour

Révision du SCoT : Préparation de la phase d'arrêt. Présentation des principaux éléments du projet et temps d'échange.

Présents :

Mesdames, Messieurs, ANDREU Jean-Louis, BARRET Daniel, BERRETA Daniel, BON Bruno, BONNARD Olivier, BRENIER Jean-Yves, BOURGIER Bernard, CHABERT André, CHAMPIER Jean-Claude, CHOLLIER Patrick, COURTEJAIRE Hervé, DAVRIEUX Roger, DEZEMPTÉ Gérard, EMMERAUD David, FEUILLET Marcel, FOUR Bernard, GINDRE Bruno, GIROUD Christian, HECHT Christian, HOTE Daniel, JOANNON Gérald, LANFREY Philippe, LEMOINE Eric, LUZET Frédérique, MARTIN Jean-Louis, MICHOU D Daniel, MOLINA Adolphe, N'KAOUA Pascal, PACAUD Patrice, PEJU Nathalie, PERRIN Marie-Lise, PRAL Pierre-Marie, ROLLAND Noël, ROUBA LOPPRETE Nathalie, RUIZ Gérard, SPITZNER Francis, THOLLON Denis, TOULEMONDE Thierry, TOURNIER Marcel, VIAL René. M. BOUCHET supplé M. DESCAMPS.

Révision du SCoT :

Monsieur le Président rappelle que l'objectif poursuivi est d'arrêter le Scot le 22 Novembre 2018.

Pour préparer cet arrêt, l'intégralité du projet de Scot a été annexée à la convocation et les principaux éléments du projet ont été présentés en séance.

Monsieur le Président rappelle que le Comité de pilotage se réunira pour examiner les suites à apporter aux différentes remarques émises lors de ce conseil.

La présentation a abordé l'ensemble des prescriptions en matière de développement économique, d'urbanisme, d'environnement et de mobilités.

Relevé des débats :

M.Chabert demande que la zone d'activité route d'argent ne soit pas nommée uniquement « zone de Morestel ». Il faut intégrer dans le titre qu'elle est sur Morestel et sur Vézeronce-Curtin.

M.Thollon souhaite que les changements d'usage de toutes les granges et ou bâtiments agricoles ne soient pas comptabilisés dans le potentiel de production.

M. Emeraud demande que la protection des zones inondables, humides, marais et tourbières soit renforcée.

M.Chabert remet en cause le corridor de Morestel/Vézeronce et demande sa suppression.

M.Thollon précise que l'orientation « Développer le Transport en Commun » est une bonne orientation mais il faut mettre en priorité n°1 de maintenir les services existants.

Mme Peju est déçue que le projet de contournement de Montalieu-Vercieu soit encore maintenu dans cette version alors que la commune de Porcieu-Amblagnieu s'y oppose puisque ce contournement traverserait sa commune. Elle est déçue que personne ne soit venu la rencontrer. Elle ne votera pas le projet en l'état.

M. Ruiz soutient cette position.

M. Dezempte souhaite que soit précisé que la déviation de Charvieu-Chavagneux pourrait relier Janneyrias, Charvieu-Chavagneux, Tignieu-Jameyzieu, Crémieu et Villemoirieu avec un tracé entre Charvieu et Chavagneux. Cela ferait un tracé plus court et on pourrait y mettre un BHNS. Cela serait une solution alternative au projet de prolongement du T3.